



**BONNE
ANNÉE 2019**

Janvier 2019

N° 34

Le CMJ



Un Conseil Municipal
de Jeunes
plein de projets !

Le Maire



Madame Le Maire
fait le point
sur la vie municipale.

Le CDS



Le Conseil de Sages
s'initie
aux 1^{ers} secours.

Sommaire

• Mot du Maire

- P 1**
- Conseils municipaux
- P 2/3**
- Inauguration du Moulin de Quatre
- P 4/5**
- Travaux
- P 6**
- Extinction de l'éclairage public
- P 7**
- Fleurissement
- P 8**
- Départ en retraite de Christine Carlier
- Inauguration de la boîte à livres
- P 9**
- Rentrée scolaire 2018-2019
- Les TAP
- P 10**
- Un Conseil Municipal de Jeunes
- De nouveaux électeurs !
- P 11**
- L'Accueil de Loisirs
- Au revoir Marie !
- Le Pôle Ados
- P 12**
- Le multi-accueil 1,2,3, Soleil
- RAM
- P 13**
- Centenaire de l'armistice du 11 novembre
- Les Sages se préparent à sauver des vies !
- P 14/15**
- Coup de projecteur sur...
- P 15**
- Un nouveau service
- P 16**
- Etat civil
- Répertoire électoral unique
- P 17**
- Bien vivre ensemble
- P 18**
- Le 1^{er} vide-greniers municipal
- P 19/20/21**
- Solignac, ville d'art
- P 22**
- Comité de Jumelage
- Annonce du Club de l'Amitié
- P 23**
- Maza'Val
- AGE Burkina
- P 24**
- L'Huître en Fête
- La Croix Rouge de Solignac
- P 25**
- Foyer des Aînés
- 8^e Méli-Mélo de la Briance
- P 26**
- Les Cavaliers de la Briance
- P 27**
- L'USSV
- Aïkido
- P 28**
- AAPPMA
- Amicale bouliste Solignac-Le Vigen
- P 29**
- Tennis Club Val de Briance...
- P 30**
- L'agglo, applications numériques
- P 31/32**
- Le prix de l'eau
- P 33**
- Solignac pratique
- P 34**
- Théâtre

Responsable de la publication : Yvette Aubisse
Responsable de la rédaction : Marie-Claude Naudon
Couverture : Alain Lafeuille
Photos : Mairie de Solignac, ALSH,
Pôle Ados 1,2,3, Soleil, RAM Croque-Lune,
TC Val de Briance, ImaGuin,
Christian Gaucher, Robert Laffitte,
Pourquoi pas...Jeux ! Aïkido Club Val de Briance,
Culture et Loisirs Val de Briance, Amicale bouliste,
USSV, AAPPMA, Limoges Métropole,
Florence Montalescot, Théâtre de l'Union
Conception : Bureau de dessin D. VALLE
Le Pâtural - 87700 ST MARTIN LE VIEUX
Tél. 05 55 70 32 84 - valle.d.pro@wanadoo.fr
Illustrations : Fotolia
Bulletin imprimé sur papier recyclé.



Bonne année à tous,

2018 vient de s'achever, elle aura marqué les esprits des Solignacois avec l'aboutissement de dossiers ou projets promis, certains, depuis le début de notre mandature.

Voilà un rapide récapitulatif :

- Réhabilitation du Moulin de Quatre, inauguré en septembre dernier
- Démolition du préfabriqué de l'école Joseph Mazabraud pendant les vacances de Toussaint
- Changement de la chaudière qui alimentait l'école Val de Briance, le restaurant scolaire, la salle des fêtes, par deux chaudières avec séparation des réseaux, pour des mesures d'économie d'énergie et de sécurité, à la fin des vacances d'été
- Réalisation d'une « aire de vidange » pour camping-cars
- Premier grands travaux à la gendarmerie : réfection des peintures extérieures (avant-toits, volets, bardage, portes)
- Mise en place d'un Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) en octobre dernier
- Retour d'un vide-greniers, municipal, à Solignac, premier dimanche de septembre comme auparavant (avec la participation de nombreuses associations)
- Validation des noms de rues et voies non dénommées au conseil municipal de décembre.

De nombreux autres projets sont annoncés, dès maintenant, je ne citerai que les plus importants :

- La construction d'une microcentrale hydroélectrique sur la Briance, accolée au Moulin de Quatre, avec remise en état du barrage
- L'extinction expérimentale de l'éclairage public sur les six premiers mois de l'année 2019, dans certains quartiers
- Le projet de construction d'une résidence intergénérationnelle, par l'ODHAC, de douze pavillons dont quatre accessibles P.M.R. (personnes à mobilité réduite, âgées ou handicapées), à côté de l'école Joseph Mazabraud.

Limoges Métropole :

- a lancé, entre autres, de nouvelles applications numériques sur « La nature » et « Les sentiers de randonnées, voir page 30
- toujours dans l'objectif de favoriser le développement et l'attractivité de son territoire, notre agglomération est devenue, depuis le 1^{er} janvier 2019 « Communauté Urbaine », après le vote favorable des vingt communes.

Les animations de l'année 2018 ont été très nombreuses et intéressantes et ont attiré beaucoup de visiteurs, de spectateurs et de participants, que ce soit pour les expositions de l'été, les théâtres, les manifestations sportives et culturelles, etc ...

J'adresse, encore une fois et très sincèrement, mes remerciements à tous les Présidents d'Associations ou autres et à leurs bénévoles qui œuvrent chaque année pour la vie et l'animation de notre commune.

Ce numéro du bulletin municipal est assez volumineux, car nous l'avons réduit à deux parutions annuelles. Etait-ce bien raisonnable ? Nous réajusterons s'il le faut. Dans tous les cas, bonne lecture.

Je termine en remerciant tous les acteurs de notre commune, les conseillers, sans oublier leurs familles qui subissent de nombreuses absences pour les réunions, les agents communaux, les membres du CCAS, les membres de la Commission électorale, de la Commission des Impôts, les membres de la Commission communication qui ont participé à la rédaction et la mise en forme de ce bulletin.

Je renouvelle à tous, petits et grands, mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2019.

Le Maire, Yvette AUBISSE



Conseil municipal du 2 juillet 2018 à retenir

Modification des tarifs de la cantine et de la garderie

Le tarif de la cantine est de 2,65 € par jour et par enfant. Sans inclure les frais de personnel, le prix de revient de l'alimentation était de 3,00 € l'année scolaire passée, il est pour cette année de 2,955 €. Le Bio est intégré pour environ 25% dans l'alimentation, 17 662 repas, avec le centre de loisirs, ont été servis cette année.

M^{me} le Maire propose que le tarif du restaurant scolaire soit inchangé pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Vote : 18 Pour

Achat d'un radar pédagogique avec la commune du Vigen

M. le Maire du Vigen, lors d'une réunion du SIVOM, a demandé si l'achat en commun d'un radar pédagogique serait envisageable, ceci afin de sensibiliser la population des deux communes à diminuer sa vitesse. Une demande de subvention va donc être déposée par le SIVOM auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

Vote : 18 Pour

Nomination d'un conseiller délégué

L'équipe dirigeante a besoin d'être renforcée, M^{me} le Maire souhaite nommer Alexandre POR-THEAULT comme conseiller délégué à temps partiel à effet du 1^{er} juillet 2018.

Alexandre PORTHEAULT prendra en charge les problèmes liés aux outils numériques à la mairie, aux écoles, chargé de la mission « Délégué à la protection des données ».

Organisation du vide-greniers

La municipalité a l'intention de relancer le vide-greniers le 2 septembre 2018. L'association « Solignac en fête » a adressé un courrier à la mairie pour indiquer qu'elle ne souhaitait pas l'organiser car elle manque de bénévoles pour cette manifestation.

Un comité d'organisation municipal a donc été constitué pour relancer cette animation.

Les associations de la commune ont été invitées à une réunion le 19 juin afin qu'elles soient informées pour éventuellement se positionner pour l'organisation.



Conseil municipal du 27 septembre 2018 à retenir

Démission de Philippe MARTIN, suite à son départ de Solignac. Il sera remplacé par Robert AUDOIN.

Bilan du vide-greniers du 2 septembre

Le bilan de la recette boissons a permis de distribuer, comme prévu, à chacune des 8 associations participantes la somme de 269,26 €.

La mairie a perçu la somme de 3 006 € au titre du droit de place des 315 exposants, déduction faite de la facture de l'Office de Tourisme Intercommunal de 1 024,73 € ainsi que de la facture des boissons de 1 088,70 €, cela donne un reliquat de 892,57 €.

Ce reliquat sera reversé par la Mairie à l'association CPL (Club de Pêche du Limousin, association support), pour payer les factures engendrées par l'organisation de cette manifestation.

Vote : 18 Pour

Réactivation du Comité des Fêtes et désignation des représentants du Conseil Municipal

Une demande de création d'un « Comité des Fêtes de Solignac » a été déposée auprès de la préfecture. Il s'est avéré que ce Comité des Fêtes existait déjà depuis 1953. La préfecture nous enjoint à prendre contact avec les membres du dernier bureau pour le remettre en activité.

De plus, pour le réactiver, nous devons désigner des représentants du Conseil Municipal.

Sont désignés : M. Philippe AUBISSE, M^{me} Sylvie GUITARD, M. Didier LEYRIS, M^{me} Anne-Marie CHATARD, M^{me} Pascaline LALLET.

Vote : 18 Pour

Projet micro-hydroélectricité au Moulin de Quatre

Lancement du projet soutenu par la préfecture de la Haute-Vienne

Vote : 18 Pour



Inauguration du Moulin de Quatre

Le 29 septembre 2018, par une matinée ensoleillée, était inauguré le Moulin de Quatre, Place de la Briance.

Depuis 2002, année au cours de laquelle la commune avait acquis ces bâtiments pour l'euro symbolique, deux projets de réhabilitation avaient été étudiés : sous le mandat de M. DEVAUD, en 2002, un projet de maison de l'eau, et, sous le premier mandat de M^{me} AUBISSE, en 2008, un projet centré sur la culture et le tourisme. Ils ont été abandonnés au regard de leur coût trop élevé pour les finances de la commune.

L'état du moulin en 2002 n'était pas bon. Il ne s'est pas amélioré par la suite.

Le moulin constitue un élément important du patrimoine de Solignac. Pour son deuxième mandat, en 2014, l'équipe municipale d'Yvette AUBISSE est partie d'un budget prédéterminé, qui devait prioritairement couvrir les dépenses indispensables à la conservation de l'édifice puis, avec le disponible, réaliser une partie du projet élaboré en 2008.

Les études ont été confiées au cabinet BIP qui suivait déjà le projet de 2008. L'Architecte des Bâtiments de France a suivi l'opération dès le début et, ce, jusqu'à l'achèvement des travaux.

Le conseil municipal a adopté le projet le 30 juin 2016.

Un appel à mécénat populaire a été mis sur pied avec le concours de la Fondation du Patrimoine.

Les travaux se sont déroulés de décembre 2016 à juin 2017.

Compte tenu de l'enveloppe financière, il s'est agi prioritairement de conforter l'édifice (toutes les toitures, charpentes et plancher haut), d'aménager le rez-de-chaussée du bâtiment sur berge (deux salles, toilettes publiques, douches), de créer une galerie et un accès à la presqu'île entre les deux biefs. L'ancienne turbine est conservée comme élément du patrimoine. Le bâtiment dédié au stockage demeure en l'état. A l'étage une avancée en terrasse crée un point de vue sur la Briance et un espace de 100 m² est disponible pour un aménagement futur. Le dernier bâtiment où était installée une deuxième turbine n'a pas été modifié.

Au fil des siècles, la structure bâtie a subi plusieurs changements qui correspondaient aux nécessités de l'exploitation (moulin à huile, à farine, séchage

des laines, sciage du bois de flottage, production de pâte à porcelaine, production d'électricité).

Son utilisation va répondre désormais aux attentes du XXI^e siècle : conservation du patrimoine, culture, tourisme, environnement, vie associative.

Dans sa nouvelle apparence, le Moulin de Quatre [c'est le nom qui apparaît sur un document de 1495] contient à la fois des rappels historiques et patrimoniaux (colombages, ouvertures à claire-voie en bois, turbine...) et des éléments de modernité (agencement intérieur, avancée en terrasse à l'étage avec vue sur la Briance et le moulin de Combesse, galerie au rez-de-chaussée).

Ce sera un lieu de culture avec une exposition permanente sur l'histoire du moulin, de la porcelaine et de l'électricité à Solignac, des expositions temporaires, l'organisation de séminaires d'entreprises.

Il sera mis à disposition des associations pour des réunions dans les salles du rez-de-chaussée.

Il se situe au cœur d'activités de nature : randonnées au croisement du GR4 et du chemin de Compostelle (GR654), sentier pédagogique et Terra Aventura en cours de réalisation, pêche, reprise éventuelle de l'activité kayak.

La construction d'une microcentrale hydro-électrique avec remise en état du barrage mettra le moulin au centre des thématiques environnementales : transition énergétique, énergies renouvelables, visites pédagogiques.

Les habitants de Solignac et les touristes pourront se détendre au bord de la Briance dans un « parc promenade » à l'arrière du Moulin.

Plusieurs idées contenues dans le projet de 2008 se sont déjà concrétisées :

- Le moulin n'abritera pas de « petite restauration » mais entre-temps la commune a créé un restaurant donné à bail sur la place : le SOLILES, devenu « Le QUATRE ».
- L'aire de vidange pour camping-cars, réalisée en régie, trouve sa place au stade. Elle sera complétée par la création de 6 places de stationnement.
- L'hébergement de randonneurs et pèlerins se fait depuis l'été 2017 dans le gîte d'étape de 9 places créé au-dessus du restaurant « Le QUATRE », réalisé partiellement par une association d'insertion et en régie.

Ainsi, cette opération va bien plus loin qu'une simple rénovation de bâtiments. Elle devrait permettre de donner à la Place de la Briance un rôle économique (restauration, production d'électricité, séminaires, hébergement), d'animation locale et de développement touristique.

Les personnalités présentes :

M. DECOURS, secrétaire général de la Préfecture, M^{me} AUBISSE, maire de Solignac et le conseil municipal, M. LAFFITTE, président du Conseil de Sages, M^{me} TORTOSA, représentant le président du Conseil régional, M. NOUHAUD, représentant le président du Conseil départemental, M. GENEST, maire de Condat, représentant M. le président de Limoges Métropole, Monseigneur BOZO, Evêque de Limoges, Père MALLET-GUY, curé de la paroisse, M. SADRY, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine, M. CHANCONIE, maire du Vigen, M. le major GARCIA, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Solignac.

Le financement :

Total de la dépense : 587 873,41 € HT

Subventions :

Etat : 146 240 € HT

Région : 82 551 € HT

Département : 70 000 € HT

Reste à charge de la commune : 289 082,41 €

Les intervenants :

Assistance technique : M. LE MERRE (Agence Technique de la Haute-Vienne)

Architecte : M. BATTLE, cabinet BIP NONTRON

Entreprises : FLACASSIER (FEYTIAT), MATHIS et DANEDE (NONTRON), SAS Étanchéité Chalusienne (CHALUS), SAS VILLEMONTAIL (COUZEIX), SA BRANDY (AIXE-sur-VIENNE), ROUGIER Isolation (SAINT-JUNIEN), BARRIANT (La MEYZE), GENDRE (LIMOGES), MESMIN (LIMOGES)

L'animation musicale a été assurée bénévolement par le groupe de musique traditionnelle « Les Chabiran ». Merci à Arlette, Jean-François, Charly et Michel.

Le vin d'honneur a été réalisé par le restaurant Le Saint-Eloi.



Travaux - La fin du préfabriqué de l'école Joseph Mazabraud

Les vacances de la Toussaint ont été mises à profit pour la démolition programmée du préfabriqué. Préalablement, les riverains de l'école présents ont été informés sur la procédure de cette démolition.

La première semaine a été consacrée au démontage des panneaux en fibrociment, par l'entreprise spécialisée NSDP de Feytiat ; la deuxième semaine à la démolition proprement dite par l'entreprise LTP de Limoges.

Un plan de retrait des déchets a été validé par la DIRECCT* et la CARSAT*.

Un surfactant a été vaporisé sur les murs du bâtiment pour coller toutes les fibres potentielles.

Les ouvriers ont travaillé en combinaisons spéciales sous le contrôle d'un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé de la société QUALI-CONSULT de Limoges.

Des analyses de l'air ont été faites par l'entreprise ITGA, avant, pendant et après les travaux suivant un cahier des charges validé dans le plan de retrait. Les résultats annoncent « zéro fibre ».

Les déchets ont été conditionnés sur place dans un double emballage étanche, dès leur production, puis dans d'autres emballages agréés pour le transport.

Ceux-ci ont été acheminés jusqu'au site d'enfouissement de la COVED, à Panazol, pour stockage de déchets non dangereux (amiante liée à des déchets inertes).

*DIRECCT : Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

*CARSAT : caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



Travaux réalisés par des entreprises



Des acacias du bord de Briançe, près du pont roman, sont arrivés en fin de vie (descente de cimes) et ont été abattus par une entreprise spécialisée.



Une entreprise d'insertion professionnelle a procédé à la remise en état des boiseries extérieures : bardages, avant-toits et volets de la gendarmerie.

La prochaine étape se déroulera au printemps où la même entreprise repeindra les portes d'accès des logements des gendarmes.



Les 18 derniers candélabres « boules » de la commune ont été remplacés par des lampadaires à LED, plus économiques.



Travaux réalisés en régie



Les trottoirs en cours de réfection

Les trottoirs de la rue de l'abbaye ont été refaits par les agents



Extinction de l'éclairage public

Extinction expérimentale de l'éclairage public sur deux secteurs de Solignac

Du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

Afin de minimiser l'impact de l'éclairage public sur l'environnement, la municipalité a décidé de mettre en place une extinction expérimentale de l'éclairage public sur notre territoire. Cette action entre dans le cadre du Grenelle de l'Environnement.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité cette expérimentation, lors du conseil municipal du 27 novembre 2018. Celle-ci entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 6 mois.

En France, plus de 12 000 communes se sont déjà engagées dans cette démarche, comme autour de nous, Condat sur Vienne, Aureil, Boisseuil, Panazol.

La plage horaire qui sera expérimentée à Solignac est comprise entre 23h et 6h sur le secteur pavillonnaire : lotissements Val de Briance, Saint Eloi et Le Clos, ainsi que sur le secteur de la Gare (avenue d'Obernai).

Pourquoi ?

L'extinction nocturne répond à plusieurs enjeux :

- **Les enjeux écologiques**, en réduisant la pollution lumineuse nocturne et l'impact sur la biodiversité, en respectant le rythme jour-nuit de la faune et de la flore ainsi qu'en limitant fortement les émissions et les effets du CO² dans la nature.
- **Les enjeux de bien-être** des habitants, en réduisant nuisance et pollution lumineuse afin d'améliorer le confort et la santé des usagers.
- **Les enjeux économiques**, en réduisant considérablement la consommation d'électricité, la facture énergétique annuelle ainsi que les dépenses de fonctionnement.

Comment ?

Techniquement, la coupure de nuit à Solignac nécessitera la mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires de commande d'éclairage public afin de piloter les coupures aux heures sou-

haitées. Cela remplacera les cellules de détection existantes qui présentent l'inconvénient de ne pas allumer ou éteindre toutes les rues au même instant du fait de leurs orientations ou environnements proches (arbres, bâtiments,...).

Il sera possible de maintenir ponctuellement l'éclairage public sur certains sites lors d'évènements (culturels, sportifs,...) à des horaires différents du reste du territoire (centre-bourg, complexe sportif, abords de la Mairie, RD 32...).

Ensuite :

Le Conseil Municipal tirera le bilan de cette démarche en juin 2019

Une réunion publique aura lieu en fin d'expérimentation.

Durant cette phase d'expérimentation **vous aurez la parole. Un registre de concertation** sur lequel vous pourrez noter toutes vos observations sera mis à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Quelques chiffres :

La commune de Solignac dispose d'un parc d'éclairage public d'environ **280 points lumineux et de 16 armoires de commande.**

La consommation annuelle d'électricité est de **117 898 kWh en 2017** (environ **10 tonnes de CO²**) pour une facture de **15 670 €**, soit **10 € par habitant et 40% de notre consommation d'électricité.**

Une extinction totale de notre éclairage public de 23h30 à 5h devrait permettre de faire **7 088 € d'économie**, d'après l'étude du SEHV 87 (Syndicat de l'énergie de la Haute-Vienne).

Le coût des travaux préparatoires s'élèveraient à 12 500 € HT.

Solignac bénéficierait d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Vienne (5 000 €).

Le retour sur investissement se ferait en 2 ans.



Fleurissement



Un printemps très pluvieux qui a retardé la mise en terre des plants, suivi d'un été très chaud et sec... cette année 2018 fut compliquée pour les jardiniers !

Début juillet, le **jury communal de fleurissement** s'est réuni pour désigner les vainqueurs des catégories sélectionnées :

- Maison avec jardin visible de la rue : M^{me} RAIMBAULT, 14 rue de l'Abbaye
- Balcon ou terrasse : M^{me} AGLIANY, Envaud
- Hôtel et/ou restaurant : Hôtel Saint-Éloi, avenue Saint-Éloi
- Parc fleuri : M. et M^{me} DUFOUR, Le Cheyrol
Ex aequo : M. et M^{me} CORNÉE, La Reynie

Les premiers de chaque catégorie ont reçu la visite des membres du **jury départemental**. Tous ont obtenu le Diplôme d'Honneur qui leur sera remis en même temps que la récompense communale lors de la cérémonie des vœux en janvier prochain.

Fin août, les membres du **jury régional** sont venus statuer sur le maintien ou pas de notre 1^{ère} fleur dans le concours des Villes et Villages Fleuris. Reçus par Yvette AUBISSE, des membres du Conseil Municipal et un employé communal, ils ont été attentifs à la présentation de la commune, aux motivations et actions de l'équipe et aux projets en cours (aménagement de l'entrée du bourg côté stade, des alentours du moulin de Quatre, jardins partagés, etc).

Ils ont ensuite arpenté les rues du centre-bourg sous un soleil de plomb. Ils ne connaissaient pas le village et ont été subjugués par la beauté du patrimoine architectural mis en valeur par les massifs floraux. Ils sont repartis après avoir délivré des conseils avisés pour la poursuite de la mise en beauté de notre commune dans le respect de l'environnement.

Le 14 décembre dernier, nous avons reçu le verdict et la conclusion du jury :

« **Maintien du Label « Village fleuri » 1 fleur**

Le jury des Villes et Villages fleuris de Nouvelle-Aquitaine remercie chaleureusement l'équipe municipale et technique pour l'accueil, la visite et la présentation de la commune. Il a pu découvrir la politique de la commune en faveur du cadre de vie, avec les objectifs, les moyens et les actions mises en œuvre pour les atteindre. Solignac est un village très agréable qui dispose d'un patrimoine bâti de grande qualité, avec une forte volonté de la municipalité de préserver et de mettre en valeur l'existant et de s'orienter vers des aménagements durables. Le jury encourage l'ensemble des acteurs à poursuivre la démarche engagée en tenant compte des critères du label Villes et villages fleuris et des préconisations effectuées pour progresser dans la démarche. Prochain passage : 2021 »





Départ en retraite de Christine CARLIER

Le 17 octobre dernier, la mairie organisait un moment de convivialité afin de fêter, avec le personnel et les élus, le départ d'une des secrétaires. Christine CARLIER a quitté son poste le 30 septembre dernier, certainement avec un grand pincement au cœur, et nous aussi. Quand je dis « nous » ce sont tous ceux qui l'ont accompagnée, de près ou de loin, tout au long de sa carrière au sein de la commune : ses proches collègues du secrétariat ainsi que les autres employés municipaux, les élus qui ont travaillé au quotidien avec elle et les autres aussi.

Après avoir effectué plusieurs contrats de remplacement sur la commune, elle a été embauchée définitivement à temps complet en janvier 1998.

Et puis les années se sont écoulées...

26 ans ce n'est pas rien ! De nombreux changements que ce soit au niveau des tâches à effectuer, des organisations et des méthodes de travail, des relations avec les différents services administratifs et autres, des collègues, des élus, des citoyens, etc... Elle était en première ligne et souvent prenait les premiers coups, quelquefois quelques « engueulades » de citoyens mécontents parce qu'elle essayait d'anticiper et préparer les rendez-vous avec les élus.

Entre-temps, elle a reçu, en 2015, la médaille du travail (échelon argent).

A côté de cela, elle est très active, puisque très intégrée à la vie associative de la commune.

Nous lui adressons tous nos remerciements pour ces 26 années où elle a œuvré pour le bien de la commune au mieux de ce qu'elle a pu donner.



Christine, au centre, est entourée du Maire et de ses collègues du secrétariat.

Aurore AUGROS est à droite.

Au nom de tous, nous lui souhaitons une paisible et longue retraite, en pleine santé et entourée de sa famille, enfants et petits-enfants.

Christine a quitté la mairie, mais ne pouvons pas faire sans la remplacer et c'est Aurore AUGROS qui a eu le privilège d'obtenir l'emploi devenu vacant. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} septembre dernier afin de travailler en doublure avec Christine pour appréhender au mieux le poste qui comprend une multitude de tâches.

Bienvenue Aurore !



Inauguration de la boîte à livres

Le 28 août, la boîte à livres a été inaugurée en présence des membres du Club Lions de Solignac, en particulier Madame Josette GUILLON qui a permis à ce projet de se concrétiser. Des élus et des Sages étaient également présents.

L'idée de mettre en place cette boîte était venue du Conseil de Sages. Plus tard, nous avons été informés que, dans le cadre de la prévention de l'illettrisme, le Lions Club de France installait des boîtes gratuites dans les villes. Nous avons donc postulé et signé un protocole pour en recevoir une.

Elle a été installée au début de l'été sous la galerie du Moulin de Quatre et a rencontré dès le début beaucoup de succès. Elle est ouverte à tous, petits et grands. Chacun peut emprunter ou déposer un livre aussi souvent qu'il le souhaite.

Sa gestion est assurée par deux membres du Conseil de Sages, Françoise GHIONE et Michel CLAUS qui veillent à son approvisionnement et à la qualité des livres qui sont déposés.



Rentrée scolaire 2018-2019

L'école a repris le 3 septembre 2018.

Après consultation des parents et du Conseil d'Ecole, les rythmes scolaires ont été maintenus sur une semaine de 4,5 jours.

Pendant les vacances, divers travaux ont été réalisés, dont le changement des chaudières alimentant l'école Val de Briance, la Salle des Fêtes et le restaurant scolaire

Ecoles	Enseignants	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Val de Briance	M ^{me} AUSTRUIT (directrice)				20					20
	M ^{me} OLLIER	20	5							25
	M ^{me} BOUYGUE		11	14						25
	M ^{mes} BOUCHET et PARRE					13	7			20
Joseph Mazabraud	M ^{me} FOLLAIN (directrice)							5	18	23
	M. AUSTRUIT						10	13		23
Total		20	16	14	20	13	17	18	18	136

Les TAP

Les temps d'activités périscolaires (TAP) ont été reconduits pour l'année 2018-2019. Les animateurs sont référencés par deux, sur une classe, pour une période de 8 à 9 semaines.

Chaque classe se verra proposer, au moins une fois, l'ensemble des activités.

Cette année, les enfants des écoles Val de Briance et Joseph Mazabraud découvriront sous forme de jeu, le yoga avec Ariane et les percussions avec Salim : corporelles pour les plus petits, sur les djembés pour les plus grands. Guillaume poursuivra la découverte des jeux traditionnels et sportifs, les plus grands créeront leurs jeux. Stéphane permettra à chacun de construire un jeu de société. Philippe sera là pour permettre à chaque enfant de s'entraîner au jeu de balle et tennis. Avec le clown Bigoudi, les saveurs seront à l'honneur et les marionnettes construites par chaque enfant prépareront une soupe extraordinaire. Les tous petits prendront le temps de se réveiller jusqu'à fin janvier en écoutant des histoires.

Deux temps de rencontres entre animateurs et parents ont été organisés les jeudi 4 octobre et vendredi 5 octobre. Merci aux parents qui ont répondu présents.





Un Conseil Municipal de Jeunes !

Le samedi 13 octobre 2018 a eu lieu le premier CMJ, Conseil Municipal de Jeunes, de notre commune.

Neuf jeunes de 11 à 14 ans ont répondu à l'appel de la municipalité proposé dans le bulletin municipal de juin. Madame le Maire a accueilli ce nouveau Conseil Municipal et a remis à chaque participant des dossiers de travail. Fabrice RECORD et Annie REBIERE-MERZEAU, les deux conseillers municipaux adultes référents, ont rencontré une équipe porteuse de nombreuses idées et soucieuse de s'engager pour l'ensemble des jeunes de notre commune.

La représentante du CMJ, nommée à l'unanimité, est Eve GILQUIN.

Ses deux adjoints sont Victoire GUÉRAUD et Léo PÉCHER.

Les autres Jeunes Conseillers Municipaux sont :

Julie CHÉROT, Sara COU-TAND, Emma MOURNÉTAS,

Lucille NAYLOR-BALLESTEROS, Swann WEISS-GERBER et Jeanne ZABAleta.

Nous les remercions pour leur engagement et leur belle énergie. Bienvenue à eux !



De nouveaux électeurs !

Le 6 octobre, Yvette AUBISSE et quelques élus recevaient 5 jeunes solignacois afin de leur remettre leur 1^{ère} carte d'électeur.

Madame Le Maire leur a rappelé les combats que nos ancêtres ont dû mener pour obtenir le droit de vote, que de nombreuses populations n'ont pas encore acquis et que les femmes françaises n'ont obtenu qu'en 1944 !

Le vote est donc un droit mais aussi un devoir qui permet de prendre part à la destinée de son pays.

Les cinq jeunes, Marie VIGNAUD, Valentine DROUOT, Enzo THEVENY, Lucas VERDALE et Benjamin RIVET pourront participer au prochain scrutin, le 26 mai 2019, pour les élections européennes.

Le pot qui a clôturé cette cérémonie a permis de faire plus ample connaissance avec ces nouveaux citoyens.



L'Accueil de Loisirs

A l'Accueil de Loisirs de Solignac-Le Vigen, l'été a joué à « Un, deux, trois Soleil » et a gagné !

Chez les Minions (3/6 ans), le groupe a accueilli beaucoup de nouveaux qui, malgré leur petit nombre de bougies soufflées, se sont bien amusés. De nombreuses activités ont été proposées notamment celles autour de la nature, du jardinage et de la forêt : collecte de végétaux, d'insectes, de jolies racines à peindre, land art, visite de la cité des insectes, au parc du Reynou et nuit de camping pour les plus courageux. Merci à Manon, Marie-Lou, Ariane, Marie, Audrey, Salomé et Sonia pour ce bel été.

Chez les Loutres (6/8 ans), la nature a été également à l'honneur ainsi que de nombreuses activités autour de la créativité. Des créations avec de l'argile et des éléments rapportés de la nature ont été un des supports du mois de juillet ainsi qu'un grand projet autour du compostage, de la construction et de l'inauguration d'un composteur très coloré. Le séjour à Meschers a été un des moments inoubliables avec de nombreux souvenirs pour les 10 enfants qui en ont profité. Merci à Manon, Martin, Morgane, Olivier, Fanny et Maxime.

Chez les loups (9/11 ans), beaucoup d'activités variées et de grands jeux organisés par et pour les enfants. Le groupe des plus grands a eu droit à un séjour des plus sportifs avec camping sur le bord du lac de Saint-Pardoux. Au retour, même si la fatigue était présente, les sourires sur les visages en disaient long. Merci à Déborah, Zoé, Antoine, Morgane et Théo.



Les Ados, quant à eux, ont organisé leur semaine de camping à l'espace Hermeline de Bussière-Galant. Là encore des souvenirs plein la tête pour les 9 jeunes qui ont participé. Merci à Maxime et Guillaume.

Rendez-vous aux prochaines vacances où nous découvrirons ce que nous réserve cette dynamique équipe d'animation ! Merci à eux tous pour ce bel été !



«Au revoir Marie !»

De l'émotion, il y en a eu le vendredi 17 août à l'accueil de loisirs Val de Briançonnais ! Enfants, collègues, parents, Madame le Maire et élus étaient présents pour entourer l'animatrice Marie GRAVELAUD pour qui c'était la dernière journée de travail à Solignac.

Depuis presque 4 ans, Marie était une référence de l'équipe d'animateurs, employée sur notre commune par la Ligue de l'Enseignement.

Accompagnant les plus petits, « les Minions », sur le temps des vacances scolaires, elle était également animatrice à la garderie périscolaire au Pôle Jeunesse ainsi que sur les Temps d'activités périscolaires (TAP).

Elle a réussi son concours d'enseignante et continuera à accompagner des enfants.

Merci et bonne route Marie.

Le Pôle Ados met des couleurs !

Il y a un an le Pôle Ados ouvrait et pour les jeunes qui l'ont fait vivre, il reste de nombreux souvenirs de joyeux moments partagés.

Pendant la première semaine des vacances de Toussaint, un stage de peinture murale a été programmé. Accompagnés par le graffeur Ken THUE de l'association Multifaf7, ils se sont entraînés au maniement des bombes de peinture sur un des murs de la grange. Les ados présents peuvent être fiers du changement et du résultat. Bravo les artistes !





Le multi-accueil 1, 2, 3, Soleil



A 1, 2, 3, Soleil, cette année, les enfants sont allés choisir des plants de légumes afin de les planter dans notre petit jardin (tomate, courgette, concombre...) et pour la première année les manger sur place.

Quel bonheur de travailler la terre, l'eau et de découvrir les différents insectes qui vivent dedans !

Nous avons même eu le plaisir de sauter sur des bosses, mais qui a fait ces bosses ? On ne l'a jamais vu mais il s'agissait bien de Madame la taupe !

Au mois de juillet, les plus grands sont allés découvrir les animaux au parc du REYNOU. Cette année, nous aurons le loisir de pouvoir y aller tous les mois avec les plus grands et de prendre le temps de découvrir le parc petit à petit. Les moyens, eux, sont allés découvrir la vie des animaux à la ferme pédagogique « Les sabots de laine ».

Pour les familles, nous avons proposé des temps parents-enfants sur le thème du yoga des tout-petits animé par Lydie de l'association « Les petits yogis ». Nous avons passé de très jolis moments lors de ces



séances ! La dernière est prévue mi-novembre, une belle matinée en perspective !

Les enfants d'1, 2, 3 Soleil ainsi que leurs familles ont pu profiter du spectacle de Noël suivi d'un goûter, mercredi 12 décembre 2018, à 15h30 :

« Sambo : Histoire Papier » (Théâtre d'objets / marionnettes, 18 mois/5 ans, durée 25 mn) de et avec Anne RATSIMBA, un Théâtre de papier rempli de soleil, de tendresse et d'amitié.



Le multi-accueil 1, 2, 3, Soleil est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Notre capacité d'accueil est de 20 places pour les enfants de 2 mois et demi à 6 ans, en journée complète, en demi-journée ou en occasionnel (petits temps de garde non réguliers). N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'un peu de temps pour vous, l'équipe sera ravie de vous accueillir et de vous aider.



RAM

Relais Assistants Maternels / Parents « Croque Lune »



La profession « assistant maternel » à l'honneur !

Les relais de la commune de BOISSEUIL, des communautés de communes « Pays de NEXON-MONTS de CHALUS » et « Pays de SAINT-YRIEIX » ont proposé aux assistants maternels un projet de malle thématique sur les couleurs. Ce thème a été bien investi sur les divers RAM et une quinzaine de jeux ont été créés.

Une soirée de rencontre s'est déroulée le mardi 2 octobre à SAINT-MAURICE-les-BROUSSES. Chaque jeu a été présenté puis expérimenté dans la bonne humeur. La créativité des assistants maternels s'est avérée très forte. Il aurait été dommage de ne pas la mettre en valeur et par là même de promouvoir la profession !

Le RAM est ouvert aux assistants maternels et aux enfants, sur inscriptions, en Temps d'Accueil Collectif : lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h15 à 11h30.

Les temps de permanence sont ouverts : lundi de 13h à 18h ; mardi de 13h à 17h45 ; mercredi de 9h à 11h et vendredi de 15h à 17h.

Contact : Sandrine MIRAMONT

Tél. : 05 55 58 83 06 - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



C'est une foule nombreuse qui a participé à la commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

La cérémonie a débuté par la sonnerie des cloches. Puis ce fut le texte du Président de la République qui a fait l'objet d'une lecture intergénérationnelle puisque la présidente du tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes, Eve GILQUIN, et le président du Conseil de Sages, Robert LAFFITTE, ont lu de concert avec le maire, Yvette AUBISSE.

Marilau RAIMBAULT, membre du Conseil de Sages, a lu un extrait du livre « La peur » de Gabriel CHEVALIER qui évoque le sentiment des soldats lorsqu'on leur annonça l'armistice.

Ensuite, les élèves de CM2, accompagnés de leur enseignante, madame FOLLAIN, ont lu le texte de l'UFAC avant d'égrener les noms des soldats de Solignac qui sont morts pour la France.



La chorale Cantabile a entonné « La chanson de Craonne » chantée dans les tranchées et qui traduit le désespoir des soldats.

A l'issue de la cérémonie, Madame le Maire a convié l'assistance à un vin d'honneur au cours duquel s'est déroulé le diaporama « Avoir 10 ans pendant la grande guerre », réalisé et prêté par Noëlle GILQUIN, présidente de Renaissance de Solignac-Le Vigen.

Cette cérémonie a été enregistrée pour rester dans la mémoire collective.

Les Sages se préparent à sauver des vies !

Le lundi 26 novembre dernier, le Conseil de Sages de Solignac a organisé une séance d'initiation aux « Gestes qui Sauvent ». Ce fut une séance d'essai mais une séance prometteuse du fait de la qualité et de l'efficacité de l'animateur qui est formateur au plan national à l'Union Nationale des Associations de Sauveteurs Secouristes (UNSSAS).



Cette formation s'adresse à tous dès l'âge de 10 ans.

Même si vous avez suivi une formation analogue il y a quelques années, pour connaître les nouvelles techniques (poser un garrot, utiliser un défibrillateur...) une remise à niveau est utile.

Savoir comment porter secours à une personne en difficulté est essentiel. De nouvelles séances seront programmées. Pour vous inscrire contactez :

- Jean-Michel DEVAUD
jeanmichel.devaud@gmail.com
- Michelle JACQUET
michellejacquet@wanadoo.fr

- ou déposez une demande écrite en mairie à l'attention du Conseil de Sages.

Avec cette formation, peut-être pourrez-vous sauver la vie d'un parent, d'un ami, de celle ou celui qui est victime d'un accident près de vous car vous saurez pratiquer **LES GESTES QUI SAUVENT**.





Coup de projecteur sur... Christine CARLIER, secrétaire de mairie



Christine entourée de ses collègues

Christine CARLIER a pris sa retraite le 1^{er} octobre 2018. Nous avons voulu en savoir plus sur le déroulement de sa carrière au sein de la mairie.

Bonjour Christine, combien d'années avez-vous travaillé à la mairie ?

J'ai travaillé à la mairie de 1995 à 2018, soit 23 ans, mais j'ai fait un mi-temps mairie - office de tourisme de 1995 à 1998.

Aviez-vous auparavant exercé une autre profession ?

Oui, j'avais travaillé dans le commerce de bijoux, de laine, de mercerie et, de 1989 à 1993, j'étais gérante du magasin de pianos de Jean-Pierre, mon mari. En 1993, j'avais également fait des remplacements d'aide maternelle à l'école de Solignac.

Est-ce que vos études vous dirigeaient vers le secrétariat de mairie ?

J'ai une maîtrise de gestion qui m'a permis d'être retenue pour ce poste.

Dans quels domaines interveniez-vous ?

L'accueil du public, l'état civil, les cartes d'identité, les passeports, les cartes de chasse (au début), les autorisations diverses, les sorties de territoire, les cartes de séjour, l'aide sociale, l'urbanisme, préparation des élections et des recensements de la population...

Quels changements ou quelles évolutions avez-vous connus ?

Un changement très important sur le plan matériel fut l'installation, en 2004, de la mairie

au rez-de-chaussée pour la rendre plus accessible aux administrés. Le secrétariat, plus spacieux, a rendu les conditions de travail plus agréables.

Dans l'évolution des pratiques, les passeports et les cartes d'identité ont été transférés aux mairies équipées pour les documents biométriques.

Mais pour moi, la plus grande évolution, c'est l'apparition des logiciels dans tous les domaines. Ils facilitent le travail mais il faut apprendre à les utiliser. Pour cela, soit on apprend sur le tas, soit on bénéficie de formations à l'agglô.

Dans le fond, depuis 1998, il n'y a pas eu de grands changements dans les domaines de compétences mais c'est la façon de les appréhender qui a évolué.

Combien de maires successifs avez-vous connus et comment s'adapte-t-on au changement de « patron » ?

J'ai connu trois maires : Pierre BASSARD, Alain DEVAUD et Yvette AUBISSE (deux fois).

Il faut s'adapter aux méthodes de travail du nouveau maire et de son équipe d'adjoints. Mais aussi tout revoir car certains ne connaissent pas tous les domaines et doivent s'initier à ces nouvelles compétences. Ce que je dis n'a pas un sens péjoratif.

Comment les secrétaires appréhendent-elles les élections municipales ?

La période pré-électorale des municipales est une période d'interrogation mêlée d'appréhension.

Habiter la commune, atout ou handicap ?

Au début, c'était parfois gênant car les associations qui avaient oublié de prendre la clé d'un local venaient à mon domicile me solliciter. Une fois les choses recadrées, cela s'est bien passé.

Je considère que c'est principalement un atout. C'est pratique d'être sur place et c'est bien de s'intéresser aux préoccupations de son village et de bien le connaître.

Que retirez-vous de votre expérience en mairie ?

Une connaissance approfondie de la commune et de ses administrés. J'y ai pris beaucoup de plaisir mais ce n'est pas une rupture brutale car je continuerai à voir ceux qui ont travaillé avec moi, élus et collègues.

Comment envisagez-vous la retraite ?

Je viens de changer de maison, toujours à Solignac. J'ai beaucoup d'occupation avec les travaux d'emménagement.

Je vais continuer à m'investir dans les associations dont je fais partie, la chorale « La Ballade », le groupe de marcheurs « Solignac en balade » et « Les Ponticauds de la Briance » qui acceptent de me garder parmi eux.

Je vais aussi avoir plus de temps à consacrer à mes quatre petits-enfants.

Peut-être vais-je m'initier à la peinture et à la photo. Mais surtout je vais continuer à voyager, sans les contraintes d'une vie professionnelle.



Nouveau : un pédicure-podologue au Vigen

Nicolas ANSELMINO, habitant de Solignac, vient d'installer son cabinet de pédicure-podologue au 9, avenue Frédéric LE PLAY au VIGEN.

Il reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi. Téléphone : 05 19 56 81 53



ETAT CIVIL

Naissances

10 avril	DISSERAND Martial, Cédric
17 juin	ISSERMAD Rihem
28 juin	GROSFILLEY Loup, Ulysse
14 juillet	MOUTOIR Maxence
25 septembre	N'DONG ASSIKAR Ayoub, Youssouf
13 octobre	NEVES Clémence
17 octobre	MORVAN Yelana
26 octobre	HERVOUET Raphaël

Mariages

9 juin	BOULOGNE Cyrille et MORIN Béatrice, Denise, Flavie
25 août	FIEDERER Hubert Jean Charles et BERDUCAT Laetitia
1 ^{er} septembre	GUILLIANO Matthieu Henri Manuel et VAUZELLE Anne-Charlotte
8 septembre	LEMARCHAND Grégory Martial et CASTERA Rachelle Danielle
8 septembre	DELECOURT Maxime Philippe René Edouard et CHATELAIN Aurélia Sabrina
13 octobre	LAUCOURNET Dimitri et SAUVÉ Louise, Agathe, Claire

Décès

24 mai	LAURENT Pierre
27 mai	LAGRANGE Marie Louise Jeanne Thérèse
21 juin	HIRAT Jean-François
19 août	POUYADOU Marthe Irène
1 ^{er} septembre	OYARSABAL Marie, Louise, Renée
29 octobre	MOINE Michel
31 octobre	PEYGOURDY Raymonde
5 décembre	GUILLARD Christiane



Mise en place du répertoire électoral unique

A partir du 1^{er} janvier 2019, le fichier électoral évolue.

Il sera désormais possible de s'inscrire tout au long de l'année et, ce, jusqu'au vendredi précédant le scrutin :

- soit en déposant une demande à la mairie avec une carte d'identité valide et un justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- soit en remplissant une demande sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour les élections européennes prévues le 26 mai 2019, la date limite d'inscription est arrêtée au 31 mars 2019.

Il vous est possible de vérifier votre situation personnelle sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr) en créant un compte. Si vous déménagez, il est nécessaire d'en informer au plus vite la commune de départ ou de vous inscrire sur la liste électorale de la commune où vous vous installez.

Un site utile pour toutes vos démarches administratives, vos changements de coordonnées et vos demandes d'état civil (entre autres)... <https://www.service-public.fr/>



Bien vivre ensemble !

Merci aux associations

La municipalité remercie très sincèrement tous les dirigeants et bénévoles des différentes associations qui ont œuvré ces derniers mois pour animer le village.

Votre travail, qui a permis la venue à Solignac de nombreux touristes, est essentiel à la vie économique. Mais aussi, grâce à votre implication et votre engagement, des liens se créent au sein des associations et des amitiés naissent entre adhérents.

Merci aux nouveaux habitants

22 familles ont récemment été invitées par la municipalité pour participer à l'accueil des nouveaux habitants. Seulement 6 ont répondu et 5 (6 adultes et 2 enfants) étaient présentes à la mairie le 24 novembre dernier autour du maire et d'une partie de l'équipe municipale.

Après les présentations d'usage, Yvette Aubisse a présenté la commune et a répondu aux diverses questions. Les conversations se sont poursuivies autour du verre de l'amitié.



Merci aux randonneurs du Téléthon

V comme **V**ie, **V**aincre, **V**ictoires et... **V**ous

C'est par ces mots forts que Marcel Ribière, coordinateur départemental de l'AFM qui fête cette année son 60^e anniversaire, a tenu à encourager et remercier la trentaine de randonneurs présents. Tous se sont mobilisés et ont affronté la pluie le dimanche 2 décembre en faveur de tous ceux qui combattent courageusement la maladie mais aussi pour les chercheurs qui ont besoin de moyens financiers pour poursuivre leur travail. La somme de 380 euros a été collectée et a été remise à l'AFM Téléthon.

Un grand merci à tous les généreux donateurs ainsi qu'à l'association « Solignac en balade » et son président, Jean-Pierre Chazelas, pour cette belle initiative.



L'urne posée à la mairie a permis de récolter la somme de 80 euros.

Le 19 décembre, la somme de 460 euros a donc été remise à l'AFM Téléthon de la Haute-Vienne.



Le 1^{er} vide-greniers municipal

Attendu avec impatience, le vide-greniers de Solignac a pris place, le 2 septembre dernier, sur les terrains de l'abbaye en bord de Briance. Organisée par la Mairie de Solignac, avec le soutien des associations locales, la manifestation a accueilli 315 exposants pour un linéaire de 1 350 mètres de stands.

Pour la restauration, la municipalité a joué la carte locale en proposant aux commerçants de la commune de gérer la partie repas, tandis que la partie buvette était confiée aux associations solignacoises. C'est ainsi que huit associations se sont regroupées pour proposer tout au long de la journée des boissons chaudes ou froides aux nombreux exposants et visiteurs de cette édition 2018.

Côté animation, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (S.A.B.V.) avait mis à disposition son outil pédagogique ambulant, le bus "Au fil de l'eau". Les petits et grands ont ainsi pu découvrir l'écosystème des milieux aquatiques de notre région et participer aux nombreux jeux proposés.

En prolongement du bus, les expositions hébergées au Moulin de Quatre, par l'association Soli'Art, ont ouvert leurs portes exceptionnellement pour cette manifestation.



Un buffet a réuni les bénévoles des associations qui se sont investies lors de cette journée.

Le rendez-vous est pris pour la prochaine édition qui aura lieu le 1^{er} septembre 2019.





Solignac, ville d'art



Claude LIMOUSIN-PRINSI

Du 30 juin au 15 juillet, **Claude LIMOUSIN-PRINSI** s'est installée à la Maison de la Fanfare et a présenté son exposition « Inspirations Nature & Porcelaine ». Cette créatrice, originaire de SOLIGNAC, a séduit les visiteurs avec ses œuvres originales en porcelaine.

SOLI'ART 2018

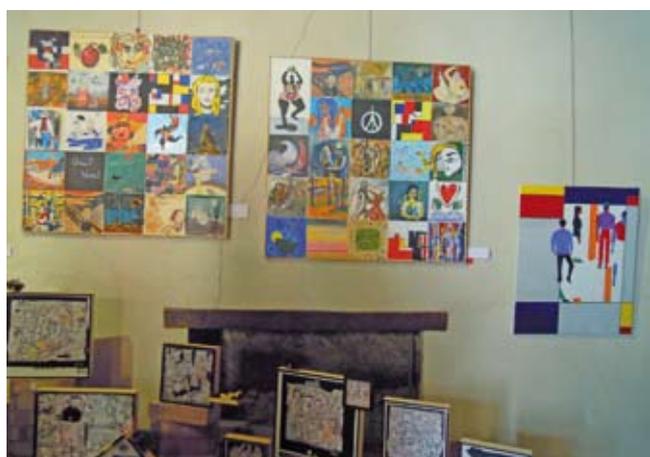
L'association SOLI'ART, présidée par **Janine BASSARD**, a organisé la venue de nombreux artistes dans les différentes salles municipales.

A la salle des fêtes, du 15 juillet au 23 août, des peintres et photographes amateurs locaux ont exposé leurs nombreuses œuvres.





Solignac, ville d'art



A partir du 15 juillet, les élèves de l'école de peinture de SAINT-MARTIN-LE-VIEUX ont exposé leur travail de l'année.

Puis, du 1^{er} au 10 août, **Marie-France GUÉRIN**, céramiste, **Sandrine ARNAUD**, créatrice de bijoux, et **GIS-LT**, auteur de loisirs créatifs, leur ont succédé.



Bilan de la fréquentation des expositions estivales

Salle des Fêtes : 570 visites sur 38 jours d'ouverture, soit environ 15 visiteurs par jour
 Maison de la Fanfare : 730 visites sur 40 jours, soit environ 18 visiteurs par jour
 Moulin de Quatre : 950 visiteurs sur 47 jours, soit environ 20 visiteurs par jour



Du 12 au 26 août, trois autres artistes ont présenté leurs œuvres :

Jean-Pierre LEPLAT,
« travail du métal »,

Bente VAN KLEEF,
« travail de la laine »

et

Thérèse VAUGOYEAU,
« travail de la terre ».



Au Moulin de Quatre, du 15 juillet au 2 septembre, Jacques ABADIE, peintre Solignacois, a proposé aux visiteurs son exposition « Un regard sur... SOLIGNAC ».

Parallèlement, le peintre alsacien **André VEDEL** a présenté ses aquarelles sur le thème « 14-18, vies tranchées ».





Comité de jumelage

Accueil de la chorale « Les Baladins » de Stavelot (Belgique)

Le jumelage avec nos amis de Stavelot se porte toujours bien ! Pour preuve, cette année encore, nous avons accueilli un groupe de 40 Stavelotains, dont 33 membres de la chorale « Les Baladins ».

Les chorales de Solignac, « La Ballade » et « Cantabile » les ont accueillis du 30 juin au 4 juillet. Point fort de la rencontre : le concert du dimanche 1er juillet à la salle des fêtes où les trois chorales se sont produites. Moment riche en émotion, surtout à la fin du concert, lorsque les 80 choristes se sont regroupés pour 3 chants en commun !

Le lundi, ce fut une journée détente autour du lac de Vassivière : pique-nique sur l'île, promenade, baignade... il y en eut pour tous les goûts et tout le monde a apprécié cette belle journée.

Le lendemain, Limoges le matin (visite du four des Casseaux ou promenade en petit train et visite de la cathédrale) et Solignac l'après-midi (visite de l'abbatiale commentée par Edmond LAUBAT puis visite du bourg animée par Noëlle GILQUIN). La soirée s'est déroulée en plein air, au bord de la Briance sur la pelouse



du moulin : un délicieux dîner offert par le Comité de Jumelage et préparé avec soin par nos sympathiques restaurateurs du « Quatre » a réuni plus de 80 convives.

Les Baladins de Stavelot qui, pour la plupart, venaient pour la première fois à Solignac, ont été accueillis dans les familles des choristes Solignacois. Ils sont tous repartis enchantés de leur séjour et prêts à revenir sans tarder en terre limousine...

La famille des « jumeaux » s'est encore agrandie !



Repas belge

Le samedi 15 septembre, le comité de jumelage a réuni plus de 70 convives à l'occasion de son repas belge.

Après avoir échangé lors de l'apéritif inspiré du « zizi coincin » de nos amis de Stavelot, nos invités ont pu apprécier le menu typiquement belge : assiette ardennaise, moules-frites et gaufres de Liège. Le tout arrosé de bière bien entendu.

Le repas, principalement préparé par nos bénévoles, a fait l'unanimité.

Eric PINTAULT avait réalisé un diaporama du Carnaval du Monde de Stavelot, édition 2017.

Notre DJ, Claude LAURENT, a assuré l'animation musicale et Micheline s'est improvisée coach de danse pour le bonheur de tous.

Alain CONSTANT nous a fait bien rire avec ses histoires en patois.

On a mangé, ri, appris, échangé, dansé, bref une bien bonne soirée !

Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à ce bon moment.

Et rendez-vous au repas espagnol qui aura lieu au printemps 2019 : Paëlla !

Le Club de l'Amitié du Vigen vous proposera son nouveau spectacle les 2 et 3 mars 2019.



Maza'Val vous souhaite une très belle année 2019 à tous !

Comme chaque rentrée, l'association des parents d'élèves des écoles de Solignac, Maza'Val, a tenu son assemblée générale en octobre dernier. Cette année, encore, Maza'Val a bien l'intention d'honorer toutes les demandes de financement qui lui seront soumises par l'équipe pédagogique afin de permettre à tous les écoliers solignacois de bénéficier de sorties éducatives, de participer à des rencontres sportives ou d'assister à des spectacles.

Rappelons que tous les ans, Maza'Val organise également de nombreuses manifestations qui rythment le calendrier festif des écoles et de la

commune de Solignac, et font la joie des petits... : calendrier des écoles, fête de Noël, cadeaux de Noël, visite du Père Noël, goûter de Noël, marché aux fleurs, tombola, kermesse, Marché des Producteurs de Pays, cadeaux de fin d'année pour les CM2...

Par ailleurs, l'association se révèle être un partenaire incontournable de l'équipe pédagogique des écoles. Maza'val est en effet, avec la commune et les coopératives scolaires, un des interlocuteurs financiers privilégiés des enseignants : les avances de fonds, la préparation des projets et l'organisation de l'équipe enseignante s'en trouve grandement simplifiée, lui offrant ainsi l'opportunité de programmer un grand nombre d'événements éducatifs et pédagogiques.

La présence des parents à chaque manifestation n'a jamais fait défaut et toute l'équipe de Maza'Val les en remercie. Cette année, l'association recherche des parents volontaires et dynamiques pour reprendre le bureau à la prochaine rentrée...



AGE, Association Grandir Ensemble, est une association de parrains et de marraines qui financent la scolarisation d'enfants pauvres du Burkina. Chaque parrain soutient un enfant et correspond avec lui.

De nombreux enfants sont en attente de parrains et de marraines, rejoignez-nous !

Les membres du bureau vous proposent de découvrir leur association, son fonctionnement et ses actions, en assistant à leur Assemblée Générale.

Elle aura lieu **le samedi 16 mars 2019 à 15 heures** à la maison des associations du Pont Rompu.

Association Grandir Ensemble Burkina
Chez Marie-Claude Carnoy
 Tél. : **06 75 87 02 63**

3, avenue du 11 novembre - 87110 SOLIGNAC

Site : <http://association-age-burkina.jimdo.com>
 E-mail : associationageburkina@yahoo.fr

L'Huître en Fête : une explosion de saveurs marines à Solignac !

Les Jardins de l'abbaye ont offert un cadre nouveau à l'Huître en Fête pour sa 15^e édition, le premier samedi de novembre.

Au cœur du patrimoine de Solignac, les visiteurs ont apprécié la vue magnifique sur le paysage automnal du Val de Briance pour profiter comme d'habitude, des saveurs de la mer.

La fête de l'huître et des produits de la mer est une proposition atypique dans notre commune au moment des premiers frimas, celle-ci étant toujours appréciée et attendue. Cette année nous avons pu décompter une fréquentation estimée autour de 2 000 visiteurs, pour un nombre incalculable d'huîtres et plus de 350 kg de moules, préparés et savoureusement cuisinés par nos bénévoles.

Avec le soutien de la commune, les chapiteaux ont pu être montés par les employés municipaux et les bénévoles de notre association sur le terrain aimablement ouvert pour cet événement par le Père Jean-Marie Mallet-Guy représentant de l'Evêché de Limoges. Notre équipe qui compte une soixantaine de bénévoles motivés a montré ses compétences en logistique, organisation, intendance, bricolage, cuisine, pâtisserie, service... Tous se sont une fois encore dépensés en énergie et en générosité pour faire de cette journée une

réussite tant pour la qualité relationnelle que pour la bonne humeur tant appréciée par Claude Oyarsabal.

A tous, un grand merci pour votre implication et votre disponibilité qui fait de cet événement une rencontre conviviale et gustative. Merci également aux communes du Vigen et de Condat pour le prêt de leurs chapiteaux.

L'équipe sera à nouveau présente l'année prochaine pour honorer ce rendez-vous devenu incontournable et attendu.



Denis Chaumeil, Claude Oyarsabal et Gérald Pichonneau

La Croix Rouge de Solignac croix-rouge française

La CROIX ROUGE de SOLIGNAC rayonne sur un territoire de 69 communes au sud de Limoges et de l'est à l'ouest du département, exceptées les communes du secteur de St-Yrieix-la-Perche.

L'année qui se termine a été chargée en activité. Voici les plus marquantes :

Le 3 février a eu lieu à la salle de la Fanfare à Solignac, en présence d'Yvette AUBISSE, Maire de Solignac, une remise de distinction : diplôme de reconnaissance à Mickaël ARNAUD, Bernadette DANEDOT et Geneviève JOASSIM. La médaille d'argent de la Croix Rouge a été remise à Jacques OUAGNE qui, sur les traces du Général SERVOL, a œuvré très activement pendant plus de 30 ans.

Toujours en février, dans le cadre du plan « Grand Froid », 10 bénévoles ont assuré 184 heures en nocturne au Gymnase du collège Léon BLUM mis à disposition par la Ville de Limoges.

Le 7 avril avait lieu une visite d'Oradour-sur-Glane pour des retraités non imposables suivie par un déjeuner en commun.

Le 26 mai, nous avons offert un goûter aux résidents de l'EPHAD de Pierre-Buffière avec l'aimable participation de l'accordéoniste Bernard DELFIGEAS.

En octobre, à la demande du Maire d'une commune du sud-est du département, nous avons aidé une famille étrangère avec 2 enfants à se vêtir. Deux de nos bénévoles, avec 23 autres de la Croix Rouge et 130 autres personnes, ont participé à la recherche d'un homme disparu sur la commune de Feytiat.

Pendant tout le mois de novembre, nous collectons vêtements et jouets dans 9 agences du Crédit Agricole de notre territoire.

Deux moments de grande tristesse cette année : le décès de Ginette HEBRAS qui a beaucoup œuvré à la VESTIBOUTIQUE et celui de Serge ROMEC qui répondait présent.

La VESTIBOUTIQUE située au Vigen fonctionne bien grâce à l'action des bénévoles à qui il convient de rendre hommage.

Alain ROUFFY

Foyer des Aînés

Que s'est-il passé au Foyer des Aînés durant cette année 2018 ?

Tout d'abord il faut noter la mise en place de l'atelier chant : se retrouver entre amis simplement pour le plaisir de chanter ensemble, le lundi après-midi avec, parfois, jusqu'à vingt chanteurs.

Mais aussi de nouveaux venus pour les activités traditionnelles, jeux et bridge.

Le foyer a aussi participé aux animations de notre village : vide-greniers (aide à la mise en place, stand et gâteaux), fête de l'huître (fourniture de gâteaux).

Et rappelons-nous, le Foyer a été distingué par le Conseil Départemental pour son action auprès des personnes âgées ou handicapées.

2019 arrive, notre action va se poursuivre et se développer avec votre arrivée que nous attendons.

8^e Méli-Mélo de la Briance

Comme chaque année, cette manifestation culturelle a obtenu un vif succès avec plus de 400 visiteurs.

Une trentaine d'écrivains, cinq photographes et cinq créateurs ont répondu présents avec leurs réalisations et leurs ouvrages pour passer une journée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Si certains n'étaient jamais venus au Vigen, d'autres ont exprimé leur satisfaction d'être une nouvelle fois conviés à ce salon.

Au cœur de la salle se tenaient les auteurs qui ont largement échangé avec les visiteurs, autant sur les ouvrages présentés que sur ceux qui germent dans leur imagination. Tout autour, des photographes de Photolim87 exposaient leurs œuvres dont certaines ont été remarquées pour leur originalité. Les artisans d'art captivaient le public sur la place pendant que petits et grands s'amusaient avec des jeux en bois.

Cette année le thème de l'exposition de Pascale et Michel portait sur « Les hommes de 14-18 du monument aux Morts du Vigen ». Elle a permis de mettre en valeur les disparus de cette guerre. C'est avec beaucoup d'émotion que certains visiteurs découvraient un de leurs ascendants porté sur le monument. D'autres ont pu compléter leurs informations sur l'un de ces « morts pour la France ».

La dictée d'autrefois, désormais très attendue, a réuni une trentaine d'élèves de tous âges qui se sont remémoré l'orthographe et les règles de grammaire sous l'œil vigilant de Maguy.



La manifestation s'est clôturée par la remise du prix de la Briance à Frank KLARCZYK pour "Mort point final". Le trophée était réalisé par Olivier GUISET, créateur d'objets en cuir qui a également animé un atelier.

Une fois encore cette manifestation a fortement mobilisé les bénévoles de la section bibliothèque de Culture et Loisirs Val de Briance qui déjà envisagent la prochaine édition le 29 septembre 2019.

Les bénévoles remercient tout particulièrement les municipalités du Vigen et de Solignac ainsi que les « Jardins de Plaisance » pour leur important concours matériel et/ou financier.

Merci également à tous les participants et aux visiteurs.



Les Cavaliers de la Briance ont à nouveau rencontré un grand succès lors de leur 19^e endurance équestre, les 8 et 9 septembre, avec 86 participants, sur des épreuves allant de 20 km à 130 km sur 2 jours.

Le président Jean-Marc BESSAUDOU, le vice-président Alain LAVAUD et le président de jury Fabien BESSAUDOU se félicitent d'avoir pris le pari depuis 3 ans de proposer une épreuve amateur élite. Cette épreuve de 130 km se déroulant sur deux jours est la seule de ce type en Limousin (seulement 14 en France).

Les cavaliers ont parcouru 65 km le samedi et autant le dimanche sous un ciel bleu et sur des terrains techniques, vallonnés et très secs, tout en respectant au mieux leurs chevaux.

Pour la seconde année consécutive, nous sommes en 2^e position au plan national en nombre de participants puisque cette année ils étaient 12 venant de différentes régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Ile de France, Occitanie, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine.

Voici le résultat des épreuves :

Classement final de la 2 x 65 km

- 1^{ère} Laura BLANCHER avec ALPHA de L'ISLE (14,57 km/h)
- 2^e Virginie BERGUA avec VEGAS de L'IFFRE (14,42 km/h)
- 3^e ex-aequo Nicolas DUGUET avec SAFINAH al HEDJAZ (14,32 km/h) et Jordan DUTOIT avec UADJI de LOSELLE (14,32 km/h), devancé d'un museau au sprint
- 5^e Sandrine BLOT avec ZAHIA COUTILLAS (13,31km/h)
- 6^e Sylvie DOUCET avec MAKEDA TROIS (13,20 km/h)
- 7^e Eimedine PROOST (12,90 km/h)
- 8^e Laetitia BARTHE avec BRISKA CONDO (12.86 km/h)

Podium de la 90 km

- 1^{er} Danielle PONCEL (17,53 km/h)
- 2^e Didier BONNELIE (17,52 km/h)
- 3^e Julie PAROUTOT (17,14 km/h)

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles épreuves d'endurance équestres. D'ici là, suivez-nous sur Facebook ou Instagram :

[@les cavaliers de la briance](https://www.facebook.com/lescavaliersdelabriance)

De gauche à droite : Alexis Nicot ; Fabien Bessaudou ; Christian Albert ; Adeline Bessaudou ; Claude Gourinchas ; Michel Cornée ; Laura Blancher ; Alain Lavaud ; Jean-Marc Bessaudou ; Marie-Françoise Leplat ; Jean-Pierre Leplat ; Mayeul Gorce ; Alain Babulle ; Lise Forest ; Gwladiss Caillault.





Une fin de saison synonyme de Réussite... Un début de saison 2019 aux couleurs des Bleus.

L'Union Sportive Solignac Le Vigen a vécu une fin de saison avec de nombreuses réussites sportives.

Le traditionnel tournoi du 1^{er} mai a été remporté par notre équipe U11. Notre équipe 1^{ère}, grâce à de bons résultats, est montée en 1^{ère} division. Nous avons pu compter également sur notre équipe Senior 2 qui est également montée en 3^e division grâce à son excellent parcours car elle a fini invaincue.

Les féminines finissent également sur les chapeaux de roues puisqu'elles terminent également invaincues et championnes de leur poule et de leur catégorie.

La saison s'est clôturée par l'Assemblée Générale et la fête du Club début juin. L'été, rythmé par différents événements comme notre 1^{er} concours de pétanque et l'organisation du stage de foot du District, a accueilli des enfants licenciés ou non sur notre commune.

L'effet coupe du monde s'est vite fait ressentir, les effectifs de l'école de foot



étant en hausse. Nous avons également beaucoup de nouveaux éducateurs. Certains sont connus en tant que joueurs Seniors. Ils ont choisi de faire profiter de leur expérience à nos bambins mais aussi à tout nouveau membre du club.

Nous remercions les communes de Solignac et Le Vigen pour leur soutien et notamment pour leur aide dans notre projet écoresponsable qui nous a permis d'acquérir des gobelets réutilisables logotés USSV.

Les calendriers 2019 aux couleurs de notre Club ont été distribués sur les communes début décembre.

Nous avons également organisé notre 1^{er} arbre de Noël, le samedi 22 décembre après-midi, à la salle des Fêtes de Solignac.

Comme tous les ans, le 12 janvier 2019, nous partagerons la traditionnelle galette des Rois.

Pour plus d'informations :

Rendez-vous sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/ussv87/>
 ou sur notre site web :
<https://www.ussolignaclevigen.fr/>



Aïkido

L'association Aïkido Val de Briançonnais a repris avec enthousiasme ses entraînements **le lundi soir de 19 heures à 20 heures 30**. Avec d'autant plus d'enthousiasme que plusieurs adeptes ont participé cet été à un stage international au Vigan (Gard), stage animé par Maître Ikeda, venu d'Arizona.

Le cours est ouvert aux adolescents et adultes et chacun peut venir participer à une séance d'essai.

Renseignements au **06 84 51 79 09**





AAPPMA

Après un été qui a fait la joie des amateurs de baignade mais parfois le désespoir des poissons (et des pêcheurs !), il convient, en cette fin de saison, de dresser un bilan de nos différentes activités.

Le 1^{er} juillet, sous un soleil généreux qui semblait-il avait découragé bien des jeunes, le concours "Jeunes Pêcheurs" réunissait 19 amateurs à l'étang Lafarge de l'A2P87 à Saint Hilaire les Places. Dans la catégorie "cadets" Coralie BLANDEAU l'emportait devant Nicolas AUTIER et Marine RIBIERE alors que la catégorie "espoirs" voyait la victoire de Shayna BONHOM devant Benoît AUTIER.

Le 30 Août, notre traditionnel "concours vétérans" se tenait sur l'étang du groupement des AAPPMA de Limoges, à Razès. Il vit la participation de 25 concurrents qui, avec plus ou moins de succès, réussirent des scores honorables. Après 2 heures de pêche, Raoul BURELOU (2295 points pour 56 poissons) remportait la victoire devant Claudine CHENIEUX (1 970 points pour 85 poissons) et Claude AUTIER (1 710 points pour 73 poissons).

Maintenant, la saison de pêche étant achevée, il nous faut penser à divertir nos amis par l'intermédiaire de thés dansants. Pour 2019 nous



en avons prévu deux : le premier le 13 janvier à la salle des fêtes du Vigen sera animé par Nicole Bergès et, le 24 février à l'espace du Crouzy à Boisseuil, nous organiserons celui qui nous est traditionnel et qui sera animé par l'orchestre de Gérard GOUNY.

Comme chaque année, l'assemblée générale de notre AAPPMA aura lieu fin janvier ou début février à une date qui, pour l'instant, n'a pas été fixée. Nous vous en informerons dès qu'elle sera connue et vous attendons nombreux.



Amicale bouliste Solignac-Le Vigen



Un résumé de l'association « Amicale bouliste Solignac-Le Vigen » pour l'année 2018 qui va bientôt terminer l'année sportive.

Avec une quinzaine de licenciés, nous avons participé au championnat des clubs où nous nous classons dans la deuxième partie du classement malgré de belles prestations très encourageantes.

Tous les licenciés ne font que progresser grâce aux entraînements hebdomadaires sur le nouveau terrain réaménagé du Pont Rompu.

Le club a organisé cette année son traditionnel concours de belote qui attire toujours autant de passionnés (où nous déplorons juste le manque de participants de nos communes) ainsi que son concours interne en juin qui se déroule dans une excellente ambiance. Et enfin un concours sur invitation a réuni une trentaine de joueurs qui ont bien profité de cette journée très agréable.

Nous remercions les communes de Solignac et du Vigen pour leur aide matérielle.

Pour la saison prochaine, il est prévu d'engager 2 équipes en championnat grâce à l'arrivée de nouveaux joueurs qui vont étoffer notre effectif.

En attendant la saison prochaine, continuons à garder cette excellente ambiance et cet état d'esprit et recherchons de nouveaux joueurs quel que soit l'âge, le sexe ou le niveau.

Le président, Pascal THEYS

Tennis Club Val de Briance Solignac-Le Vigen

Des nouvelles du Tennis Club Val de Briance Solignac-Le Vigen

La saison 2017-2018 s'est conclue le dimanche 2 septembre avec les finales du Tournoi Open du club, sur les terrains du Vigen et de Solignac. Quatre finales se sont déroulées au "Pont Rompu" à Solignac :

Pour la finale consolante,

Alexis PICARD (30/1) bat Hervé GOUCHET (30/2) sur le score de 6/0-6/2

Pour la finale 4^{ème} série,

Timothy HATWELL (30/2) bat Jérôme HERVOUET (30/2) sur le score de 7/5-6/4

Pour la finale Hommes,

Damien DECRESSAC (15/2 du TC BELLAC) bat Alexandre FABILOUX (15/2 du TC Red Star) sur le score de 6/0-4/6-6/3

Pour la finale Dames,

Tiphaine MARTIN (15/1 du TC St Léonard) bat Camille GENEST (15/1 du TC St Junien) sur le score de 6/2-2/6-6/3



Au mois de juin, une matinée sportive et ludique a été proposée aux enfants du club sur les terrains du Vigen pour clore la saison et les adhérents du club ont participé à l'organisation du Marché des Producteurs sur la Place de la Briance le 13 juillet. Ce fut un moment très agréable et réussi. Nous remercions l'association du Marché des Producteurs qui gère cet événement et nous permet d'y prendre part.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont prêté main forte lors de ces événements et bien sûr les deux municipalités qui contribuent au fonctionnement du club.

La saison tennistique 2018-2019 a débuté cette année le premier septembre. L'Assemblée Générale a eu lieu le 5 octobre en présence d'un élu de chaque commune. Le bilan sportif, moral et financier de la saison dernière a été présenté et le bureau renouvelé.

Le nombre d'adhérents devrait se maintenir, 80 licenciés enfants et adultes étaient membres du club l'an passé.

Les championnats féminins et masculins par équipes ont débuté au mois de septembre et se poursuivent actuellement. Les équipes seront engagées dans d'autres compétitions en hiver, au printemps et en été.

Les cours dispensés par M. LALOI ont également commencé au Quorum de Condat et profitent à 48 joueuses et joueurs, dont 25 enfants. Nous développerons cette année les compétitions pour les jeunes du club.



Les personnes extérieures au club peuvent profiter des courts extérieurs des deux communes, les clés sont disponibles au Café Crème au Vigen et au Parvis à Solignac. Nous remercions chaleureusement les gérants de ces deux établissements pour ce service rendu. Nous remercions aussi M. ISSERMAD à l'épicerie de Solignac de s'être occupé de la location des terrains ces dernières années.

Bonne année sportive à tous,

Pour le bureau, **Timothy HATWELL**

Contact : tcvaldebriance@gmail.com

Site Internet : www.club.fft.fr/tcvaldebriance



L'Agglo lance de nouvelles applications numériques sur la nature et les sentiers de randonnée !

Avec les compétences « préservation des milieux naturels » et « sentiers de randonnée », de nouveaux outils numériques créés par la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole ont vu le jour. Totalement inédits, ils permettent d'allier connaissance de son environnement, plaisir de la marche et découverte de son territoire.

Le service des Espaces Naturels de l'Agglo mène, depuis plus de dix ans, un important travail de cartographie de la faune et de la flore sauvage sur l'ensemble de son territoire.

Suite à ce recensement très complet, une plate forme numérique tout public « **NATURE SAUVAGE** » a été créée. Elle comprend deux outils numériques :



-« **L'ATLAS DE LA FAUNE SAUVAGE** » qui permet aux utilisateurs de s'informer, de manière très pédagogique, sur les différentes espèces d'animaux qui les entourent.

-« **LE CARNET DE TERRAIN** » qui offre la possibilité à tous de pouvoir recenser, soi-même, dans cet outil simple d'utilisation, les animaux croisés sur son chemin, que ce soit en direct sur smartphone ou en rentrant de balade via son ordinateur.

En parallèle, depuis juillet 2017, un inventaire des sentiers de randonnée a été réalisé sur le territoire de l'Agglo, permettant la création d'un nouvel outil numérique « **BALADES ET VOUS** », accessible au grand public.

À ce jour, 70 sentiers ont été répertoriés. Grâce à ce nouveau site, les habitants et touristes qui souhaitent partir se promener pourront, à la fois, choisir quelle commune ils souhaitent découvrir, quel temps ils veulent / peuvent y consacrer et la difficulté du parcours.

Pour accéder à ces applications plusieurs choix s'offrent à vous :

Scanner les QR-Codes correspondants directement avec votre smartphone ou vous rendre sur le site internet de votre commune ou de Limoges Métropole (www.agglo-limoges.fr).

L'atlas :

Le Carnet de terrain :

Balades et vous :



Le prix de l'eau



Établissement public du ministère chargé du développement durable



L'agence de l'eau nous informe dans son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement) :

agence.eau-loire-bretagne.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 3,97 euros TTC/m³ (2,0342 euros TTC/m³ pour Solignac)

Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 244 euros par an et une mensualité de 20 euros en moyenne (estimation du syndicat des eaux VBG). La répartition des coûts du service public de l'eau potable se répartie ainsi :

1. Taxes et redevances (18,9 %)
2. Gestion clientèle et facturation (8,76 %)
3. Maîtrise d'œuvre et fonctionnement du service (7,40 %)
4. Investissements (24,66%)
5. Entretien du réseau et personnel (40,28%)



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

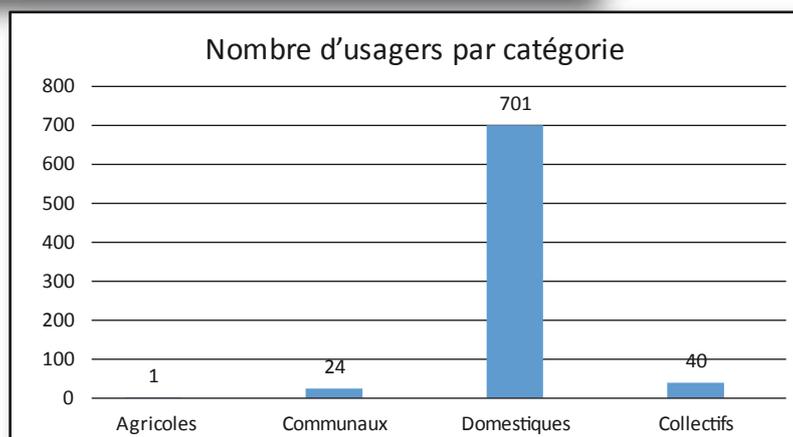
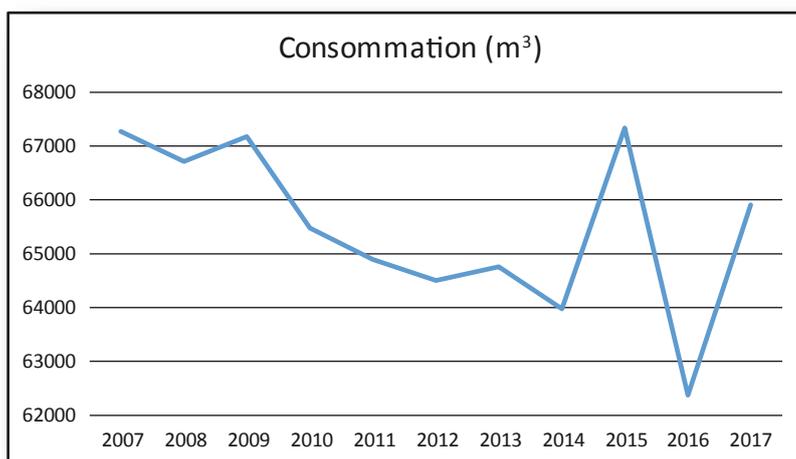
Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

A QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions, avances) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

Solignac en quelques chiffres clés pour 2017



Consommation moyenne par abonné	86,04 m ³
Linéaire de canalisation sur la commune	47,91 km
Nombre d'abonnés par km	15,99
nombre de réparations/reprise	34
nombre de branchements neufs	3
Linéaire de canalisations posé	280 ml

Mairie de Solignac : 57, Avenue St Eloi - 87110 SOLIGNAC
 Tél. : 05 55 00 50 09 - Fax : 05 55 00 57 08 - Email : mairie@solignac.fr - Site : www.solignac.fr
 Facebook : [mairie.solignac87](https://www.facebook.com/mairie.solignac87)

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi après-midi)
- le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence le week-end : numéro de téléphone de l' élu de permanence sur le répondeur de la mairie

Bureau d'Information Touristique : 7, Place G. Dubreuil - Tél. : 05 55 00 42 31

La Poste : 05 55 00 51 37

Horaires d'ouverture : lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 17h ;
 jeudi : 14h à 17h - Bureau fermé le samedi matin - Levée du courrier du lundi au vendredi : 14h45

Ecole Val de Briance : Rue de la Peyrade - Tél. : 05 55 00 54 02

Ecole Joseph Mazabraud : Avenue du 11 novembre - Tél. : 05 55 00 54 47

Accueil de loisirs : Pôle Jeunesse - 89, Avenue Saint-Eloi

Tél. : 05 19 76 07 80 ; 06 34 12 55 90 - Email : alsh.solignaclevigien@gmail.com

Horaires d'ouverture : 7h30 à 18h45

Multi-accueil "1, 2, 3, Soleil" : Avenue Saint-Eloi - Tél. : 05 55 58 66 69

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Relais Assistants Maternels (RAM) Croque Lune

Tél. : 05 55 58 83 06 - Mail : ram@mairie-boisseuil87.fr

Assistante sociale - Tél. : 05 55 30 09 90

Permanence à la mairie, sur rendez-vous, les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14h à 16h

Médecins : Cabinet Médical Dupuytren

Docteurs BRISSAUD, BRUOT, CHABUT, FRUGIER, SOULLIER

Avenue de la Gare - 87110 LE VIGEN - Tél. : 05 55 00 51 69 - Fax : 05 55 48 23 09

Cabinet Médical : Docteur Astrid AGLIANY

Envaud - 87110 SOLIGNAC - Tél. : 05 55 06 91 08

Pharmacie de La Briance : 3, place Lemaigre Dubreuil

Tél. : 05 55 00 51 30

Ostéopathe : Pierre PORTE

2, Rue de la Peyrade - 87110 SOLIGNAC - Tél. : 06 40 79 18 93

Cabinet de Kinésithérapeutes : 4 bis, Allée des Pommiers - 87110 LE VIGEN

Tél. : 05 55 00 53 80

Pédicure - Podologue : Nicolas ANSELMINO

9, avenue Frédéric Le Play - 87110 LE VIGEN

Tél. : 05 19 56 81 53

Solignac pratique

Urgences médicales nuit et week-end : 15

Gendarmerie nationale : 05 55 00 50 03

SAMU : 15

Pompiers : 18

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Police : 17

EDF urgences dépannage : 09 726 750 87

GDF urgences dépannage : 0 800 473 333

SAUR urgences dépannage : 05 87 23 10 01

Déchetteries : 0 800 66 11 11 (numéro vert appel gratuit)





Théâtre « Le Tourneseul »

Le samedi 13 octobre dernier, à la salle des fêtes de Solignac, a eu lieu le spectacle de théâtre « Le Tourneseul ». Cette soirée co-organisée par l'association Briance-Loisirs et la Commune de Solignac a réuni une soixante de participants qui ont pu apprécier la généreuse performance d'acteur d'Eric de DADELSEN, dans le rôle du clown clochard CLOV. Le public a ri aux éclats devant les jeux de mots et les facéties de CLOV, non dénuées de satire sociale et politique. Un temps de convivialité a été partagé en fin de représentation.

En partenariat avec le Théâtre de l'Union (Centre Dramatique National du Limousin), cette soirée de théâtre à Solignac s'inscrivait dans le cadre des petits ruisseaux, réseau de villages, de villes, petites et moyennes, d'intercommunalités, répartis sur l'ensemble du territoire de la Nouvelle Aquitaine, qui désirent coopérer, de façon solidaire, pour faire vivre la culture vivante sur leurs territoires.

Il est vrai que le théâtre est très majoritairement présent dans les grandes villes et fréquenté principalement par un public d'abonnés. Avec les **petits ruisseaux**, il s'agit de défendre la « démocratie culturelle », en irrigant les territoires plus ruraux, dans une perspective de renouvellement de l'idée du théâtre populaire. Cette action s'inscrit dans la durée et le succès de cette soirée, à Solignac, s'avère prometteuse.



Théâtre - Nouveau projet pour la troupe « Pourquoi pas... jeux ! »

Après plus de deux ans et demie d'absence la troupe « Pourquoi pas... jeux ! » reprend le chemin des planches pour vous présenter son nouveau projet théâtral.

Cette saison, nous avons souhaité proposer au public une comédie contemporaine et légère, pleine de rebondissements et de rires.

Annick, Delphine, Fabienne, Sandrine, Fabrice et le petit nouveau Stéphane, sous l'égide du metteur en scène Raphaël Martin, vous invitent à une « Soirée pyjama », une pièce écrite par Angélique SUTTY.

Chez les enfants et les adolescents, les « soirées pyjamas » sont l'occasion de jouer ou de regarder la télévision jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance légère et amicale.

Mais chez Nadine, quadra dynamique qui a convié toutes ses copines, cette soirée prendra une toute autre tournure...

L'ambiance habituellement cocooning d'une soirée pyjama sera, ici, propice aux confidences, aux aveux, aux grandes déclarations et aux règlements de compte en tout genre.

La soirée pyjama se transformera vite en soirée pugilat !

Après une première représentation le 1^{er} décembre 2018 à SOLIGNAC, la troupe se produira plusieurs fois dans la région en 2019 :

- **Dimanche 3 février** à la salle des fêtes de NEXON à 15h00
- **Samedi 9 mars** à la salle des fêtes de CHATEAUNEUF la FORET à 20h30

Des représentations sont prévues également entre autre à RILHAC-RANCON et SAINT-LEONARD de NOBLAT ainsi qu'une seconde fois à SOLIGNAC.

Pour tous renseignements, merci de contacter Fabrice CHOUVEL :

- par téléphone : **06 11 78 73 31**
- par email : fabrice.chouvel@laposte.net

Nous comptons sur vous pour venir nombreux partager un bon moment de détente et de rire avec la troupe lors d'une de nos représentations !

